



Commune : Morges

N° parcelle : 1456

Objet : Construction de deux villas jumelles

Performance globale (→ joindre le calcul)

Valeur limite respectée : oui non

Le calcul annexé est-il effectué à l'aide d'un programme certifié : oui non

Protections solaires

- Extérieures (Volets, stores)
- Intérieures
- Pas de protection (joindre calcul de la valeur g)

Refroidissement non
 oui → Fournir formulaire EN-VD-5

Données générales

Distribution de chaleur (plusieurs possible)

			R	S	A	
Catégorie d'ouvrage : II = habitat individuel	SRE : <u>178.2</u>	m ²	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(R = radiateurs, convecteurs, aérochauffeurs) (S = chauffage au sol) (A = autre)
Catégorie d'ouvrage : II = habitat individuel	SRE : <u>178.2</u>	m ²	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Catégorie d'ouvrage :	SRE : _____	m ²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Total des surfaces : SRE : <u>356.4</u>		m ²	Altitude: <u>426.5</u>		m	

Exigences

Agent énergétique pour le chauffage : Électricité (pompe à chaleur)

Performances globales : $Q_h < Q_{h,li}$
134.9 MJ/m² < 179.9 MJ/m²

Annexes

- Calcul de la SRE, enveloppe thermique
 - Plans (1:100) avec désignation des éléments
 - Justificatif thermique
 - Check-list des ponts thermiques
- Autre : _____

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures

<p>Justificatif établi par :</p> <p>ACI Groupe SA</p> <p>Route de l'Aéroport 1, 1215 Genève</p> <p>Faouzi RAHAL, 021 558 30 01</p> <p>info@aci-groupe.ch</p> <p>Genève, Le 11.03.2024</p>	<p>A REMPLIR PAR LA COMMUNE</p> <p>Le justificatif est certifié complet et correct</p>
--	---